ENTRE RÉALITÉ DÉMOCRATIQUE ET RÉALITÉ VIRTUELLE.

par **Lucas Pion**

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES 2017

Master 2 - UX design et Réalité virtuelle

READi design Lab

École de design Nantes Atlantique

ABSTRACT

This Master's thesis is the result of my research on the subject of collaborative democracy and the ongoing crisis of representativeness in western countries.

Through the exploration of the problems encountered and an in-depth definition of the French system, I aimed to isolate the multiple causes of this generalized democratic crisis. The local scale remains a bit of an exception due to the proximity and the diverse initiatives to involve citizens into their own governance. However, strong limitations still exist, particularly regarding the implication of younger people into this dialogue.

Information, and the communication, appears to be a key to ensure the good health of democratic processes, as the teaching of citizenship should remain a priority and the influence of mass medias on politics reveals to be gaining in weight. The manipulation of information sometimes leads to misinformation or disinformation, both old enemies of democracy. Against that, recent progresses in the matter of open data and public action surveillance by citizens paves a brighter way.

In regards to these problems, changing our approach to democracy becomes more urgent. Technology, and the civic-tech movement try to exploit the benefits of a collaborative era to improve democratic tools and to put citizens back at the core of processes. To recover a stimulating and efficient setting for exchanges, community organizing and empathy appears to be good solutions to gather citizens and to give weight to their will. Virtual reality has a great opportunity in

this domain, as it can provoke collective intelligence like no other.

Therefore, designers hold the keys to produce mediators as tools, and to be one themselves, in order to create and strengthen links between citizens, institutions and public services.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 11

PARTIE I
/// LES MAUX D'UN SYSTÈME DÉMOCRATIQUE EN PERTE DE REPRÉSENTATIVITÉ.

A. Définition et fonctionnement du système représentatif.

1. Aux origines de la démocratie. 15
2. Fonctionnement du système représentatif en France. 18
3. Vers un système partisan et une aristocratie républicaine. 20
4. La nécessité d'une vocation citoyenne. 22

B. L'échelle locale, bastion fragile de l'implication citoyenne.

1. L'exception locale. 26
2. Le dialogue citoyen. 28
3. Fonctionnement et acteurs. 30
4. Enjeux et limites. 32

PARTIE II
/// LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION, CLEFS DE VOÛTE DE L'ÉDIFICE DÉMOCRATIQUE.

A. L'enseignement de la citoyenneté, cardiogramme d'une démocratie.

1. La jeunesse, vecteur du renouvellement politique. **38**
2. Libre arbitre et éducation citoyenne égalitaire. **40**

B. Rôle et influence des médias sur la vie démocratique.

1. Le contrôle de l'opinion par l'information. **41**
2. Désinformation et éthique journalistique. **44**
3. Mésinformation et phénomène d'infobésité. **47**

C. Vers une gouvernance ouverte et transparente.

1. L'Open data, ou le droit à la donnée. **51**
2. Droit de regard et surveillance des actions publiques. **54**

PARTIE III
/// CHANGER D'APPROCHE POUR RÉNOVER LA DÉMOCRATIE.

A. La technologie en renfort des initiatives de démocratie ouverte.

1. La mouvance Civic-tech. 58
2. Ouverture du Gouvernement. 59
3. Participation citoyenne. 63

B. Retrouver un contexte d'échange stimulant et efficient.

1. Renforcer l'approche pédagogique. 70
2. La stimulation communautaire. 76
3. Rapprochement des acteurs et création d'empathie. 79
4. La médiation par le design. 88

Conclusion 91

Biblio & webographie 95

Remerciements 99

INTRODUCTION

La démocratie représentative est en panne. Un constat que l'on semble entendre depuis un certain temps déjà. Cet état des lieux force un peu le trait, mais il semblerait en effet que les démocraties occidentales contemporaines se heurtent depuis plusieurs décennies à de véritables maux qui altèrent leur bon fonctionnement et apportent une forme de discrédit sur leurs institutions.

Les échéances électorales sont aujourd'hui devenues les points de pivot de la vie démocratique, à tel point que de nombreux citoyens les considèrent comme les seuls véritables moments d'exercice démocratique. Les chiffres de l'abstention augmentent symptomatiquement à chacune de ces échéances, comme pour symboliser un désengagement profond des individus dans le système. Certains facteurs reviennent de manière récurrente lors des enquêtes d'opinion et illustrent ce désamour des citoyens pour le système et ses représentants. On pourrait citer pêle-mêle l'action des élus trop éloignée des considérations des citoyens et des promesses électorales, un clientélisme et des manœuvres intéressées, ou encore la complexité d'un système partisan qui semble pour beaucoup inaccessible.

Première conséquence : la représentativité perçue est très faible. Nombreux sont les citoyens qui ne se retrouvent plus dans l'ordre établi par les partis politiques, et aspirent à retrouver un fonctionnement plus sain. Un système démocratique plus représentatif réside probablement dans l'émergence d'un dialogue constant et intelligible entre les différents acteurs, à commencer par les élus et les citoyens.

La recherche d'une démocratie permanente et ubiquitaire a longtemps relevé de l'utopie pour les sociétés modernes très peuplées et hétérogènes. Mais force est de constater que l'évolution technologique et le développement massif des communications au cours des dernières décennies offrent aujourd'hui un cadre propice. L'heure est venue de nous demander s'il n'est pas possible de développer ce lien démocratique au cœur de nos territoires. Pour gagner en crédit, il convient que ce mouvement s'initie à l'échelle la plus locale, dans nos villes, dans nos quartiers, à côté de chez nous.

PROBLÉMATIQUE MÉMOIRE

COMMENT, À L'ÉCHELLE LOCALE, PEUT-ON CONTRIBUER À UN RAPPROCHEMENT DES ACTEURS DU DIALOGUE CITOYEN ?

Afin de mieux appréhender les différents contextes, nous allons dans un premier temps nous pencher sur l'identification des maux des systèmes représentatifs modernes. Pour ce faire, il va falloir définir ces systèmes et en comprendre le fonctionnement, puis explorer les spécificités de l'échelle locale.

Nous pourrons ensuite nous interroger sur le rôle clef de l'information et de la communication au sein de l'édifice démocratique en explorant les questions de l'enseignement de la citoyenneté, de l'influence des médias sur la vie démocratique, et l'émergence d'une gouvernance souhaitée ouverte et transparente.

Enfin, nous passerons en revue les modalités d'une rénovation pragmatique de la démocratie par l'usage d'outils et de méthodologies adaptés. Le but étant d'atteindre un maximum de citoyens pour renforcer la représentativité, mais également de recréer un contexte d'échange démocratique stimulant et efficace.

C'est à ce niveau que l'intervention en design semble pouvoir jouer un rôle important par son approche empathique au service d'une démocratie en berne.

PARTIE I
/// LES MAUX D'UN SYSTÈME DÉMOCRATIQUE EN PERTE DE REPRÉSENTATIVITÉ.

Dans cette première partie, nous allons tenter de définir avant tout les principes fondamentaux de la démocratie, du système politique que représente la démocratie représentative, et d'explorer les problèmes rencontrés pour mieux énoncer des premières pistes de réflexion.

A. Définition et fonctionnement du système représentatif.

1. Aux origines de la démocratie.

Pour ce faire, nous allons dans un premier temps revenir sur les origines Historiques de la démocratie et ses grands principes fondateurs. Le terme « démocratie » provient du Grec ancien « *dēmokratía* », lui-même constitué par « *dêmos* », le peuple, et « *krátos* », le pouvoir. Il est donc généralement interprété comme la « *souveraineté du peuple* » (Larousse).

Derrière ce terme très large se cache un système politique, une forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté émane du peuple. Il est tenu compte, aux divers niveaux hiérarchiques de ce système, des avis de ceux qui ont à exécuter les tâches commandées. En somme, ce système s'articule en théorie autour du peuple - des citoyens - dont l'avis doit être pris en compte pour l'exécution de toutes les politiques publiques.

Si ce système politique est né dans l'antiquité, on constate qu'il s'est popularisé et a été massivement adopté, notamment en occident puis dans le reste du monde, à l'issue des différentes révolutions qui ont marqué le déclin des régimes monarchiques à partir du XVIIIème siècle. Selon le sociologue Antoine Bevort[1] , qui s'appuie entre autres sur les travaux de l'économiste Amartya Sen[2] , ce qui caractérise la propagation massive du système démocratique dans le monde au cours des trois derniers siècles, c'est *« la reconnaissance universelle de la délibération et du débat publics comme phénomènes essentiels dans la conduite de l'action politique. »* Il s'agirait donc avant tout d'un système politique délibératif au sein duquel il est admis que la voix des individus doit guider l'action des gouvernants et être prise en compte par ceux-ci.

Pour Amartya Sen, la démocratie n'est pas l'exportation d'une idée occidentale, mais la reconnaissance de la participation

[1] Antoine BEVORT, Ancienneté et universalité de la démocratie participative, 2016.
[2] Amartya SEN, La démocratie des autres, Paris, Rivages poche / Petite bibliothèque, 2006.

des citoyens comme valeur universelle.

Cette vision le pousse à résumer en trois grands points ce qu'il considère comme les raisons qui ont poussé la démocratie à devenir le système politique *« universellement désirable »* que l'on connait aujourd'hui :

• Le fait de participer à la vie politique et sociale aurait une valeur intrinsèque pour l'homme et contribuerait à son bien-être, à son besoin de reconnaissance.

• La démocratie aurait une valeur instrumentale dans l'amélioration de la réceptivité à l'expression et à la satisfaction des besoins politiques, mais aussi économiques et sociaux des individus.

• La pratique de la démocratie donne l'opportunité d'apprendre les uns des autres, et aide la société à former ses valeurs et ses priorités.

En outre, la démocratie en tant que principe représenterait le modèle vers lequel l'homme tend naturellement pour s'épanouir, car il est celui qui répond le mieux aux besoins naturels des individus. Si cette base a priori vertueuse définit en effet le principe fondamental de démocratie, nous allons maintenant dissocier ces principes fondateurs des systèmes politiques démocratiques que l'on peut connaitre aujourd'hui pour mieux en appréhender la mise en pratique.

2. Fonctionnement du système représentatif en France.

Jusqu'au XVIIIème siècle et l'adoption des premières formes de démocraties représentatives, peu sont ceux qui auraient associé le principe du gouvernement représentatif et le régime démocratique. En effet, c'est le tirage au sort qui était jusqu'alors associé à la procédure démocratique.

Selon le politologue Bernard Manin[3] , la démocratie représentative telle que nous pouvons la connaitre aujourd'hui est à opposer à la démocratie directe, notamment connue pour la République Athénienne dans l'antiquité. Si c'est cette dernière que l'on considère généralement comme l'ancêtre de nos démocraties modernes, il est intéressant et important de remarquer qu'il s'agissait d'un système au sein duquel une grande partie des institutions étaient constituées de citoyens tirés au sort parmi des volontaires. C'est en effet sur ce point qu'il existe un grand nombre de dissemblances avec les systèmes actuels.

Les démocraties représentatives contemporaines sont basées sur un principe électif de représentants du peuple auxquels sont délégués un certain nombre de pouvoir (exécutif, législatif), là où la démocratie directe antique permettait à la totalité des « *citoyens* » (ce qui ne représentait certes pas à l'époque la

[3] Bernard MANIN, Principes du gouvernement représentatif, Calmann-Lévy, 1995.

totalité des individus mais uniquement les hommes libres de plus de 20 ans) de siéger au sein d'une assemblée et de faire entendre leur voix. Il s'agit là d'une évolution notable, du principe de tirage au sort, par définition égalitaire, vers un principe électif consistant en un choix de représentants volontaires dont le but est en quelque sorte de décharger les autres citoyens de la gestion des affaires publiques avec leur consentement.

En France, le système démocratique a considérablement évolué depuis la naissance de la Ière République en 1792, et a permis l'expérimentation d'un certain nombre de variations, plus ou moins démocratiques, dans la répartition des pouvoirs. Le système représentatif actuellement en vigueur demeure malgré quelques ajustements celui instauré en 1958 avec la création de la Vème République souhaitée par le Général De Gaulle. Il s'agit d'un régime semi-présidentiel qui tranche assez fortement avec les régimes parlementaires des Républiques précédentes puisqu'il renforce le rôle et l'autorité du Président de la République vis-à-vis de ceux exercés par l'assemblée nationale et le Sénat. Il s'agit d'un système représentatif très marqué puisque les citoyens sont sollicités périodiquement à l'occasion de plusieurs votes pour élire des représentants au suffrage universel direct. Ces représentants doivent être choisis parmi le peuple sans restriction aucune, il est donc théoriquement possible pour n'importe-quel citoyen de se présenter à l'une de ces élections. Mais l'on constate qu'il est en pratique extrêmement complexe d'accéder à l'une de ces fonctions en dehors du système établi par les

partis politiques. Ces derniers jouissent en effet d'une place dominante et hégémonique dans la vie politique et il peut leur être reproché d'user, voire d'abuser, de celle-ci pour verrouiller le système.

3. Vers un système partisan et une aristocratie républicaine.

« [...] à la différence du tirage au sort, l'élection sélectionne des élites préexistantes. »

Bernard Manin

Ce système représentatif très prononcé marque une différence majeure avec l'essence de la démocratie pour Bernard Manin. Il ne fait pour lui *« aucun doute qu'à la différence du tirage au sort, l'élection sélectionne des élites préexistantes »*. Montesquieu[4] avançait déjà, avant même la révolution Française et l'émergence de la Première République en France, la thèse selon laquelle *« le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie »* alors que *« le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie »*.

---

[4] MONTESQUIEU, De l'esprit des lois, 1748.

L'évolution vers un système de partis politiques qui semblent verrouiller le système politique par leur emprise a-t-elle poussé à l'émergence d'une forme moderne d'aristocratie républicaine ?

Il est certain qu'il existe à l'heure actuelle une véritable crise de défiance vis-à-vis de la classe politique dans notre pays, comme dans la majorité des démocraties libres contemporaines, et dont la cause principale serait un déficit de représentativité.

Selon une enquête[5] réalisée par le magazine d'information Usbek & Rica, 88% des Français ne feraient pas confiance aux partis politiques. Lesdits partis qui ne revendiquent en adhérents que 0,58% de la population. Cette enquête révèle également que 66% des Français pensent que les institutions de la Vème République sont dépassées. Il est alors possible de concevoir que ces chiffres soient le reflet d'un certain rejet du système représentatif au sein duquel une majorité de citoyens ne trouvent pas leur place.

Si la représentativité se défini par l'adhésion des citoyens aux valeurs, aux principes et à la sensibilité portée par leurs représentants élus, alors il n'est pas très difficile de saisir que le manque ou l'absence de cette confiance cause de profonds disfonctionnements au sein d'un système qui en

[5] Blaise MAO, « Démocratie : changer les règles du jeu », Usbek & Rica, numéro 20, 2016.

a fait ses fondations. Ce déficit s'est jusqu'ici traduit par un désengagement massif des citoyens, notamment symbolisé par une hausse généralisée de l'abstention lors des élections. Celle-ci a atteint 50,09% au premier tour des élections régionales de décembre 2015.

4. La nécessité d'une vocation citoyenne.

Si ce phénomène de désengagement n'est pas nouveau en soit, il semblerait qu'il se soit amplifié ces dernières décennies. Pierre Mendès France[6] alertait dès 1962 sur le risque d'une frustration citoyenne dans le cas d'une démocratie représentative qui n'implique pas suffisamment les citoyens.

Pour Mendès France, *« la démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une case, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans. Elle est une action continuelle du citoyen et suppose à ce titre sa présence vigilante. »*

Le fondement d'une démocratie fonctionnelle reposerait donc sur une participation active et continuelle des citoyens, non sur une simple consultation périodique de ces derniers.

---

[6] Pierre MENDÈS FRANCE, La République Moderne, Gallimard, 1962.

Cette vision d'une démocratie globale et de tous les instants semble en effet représenter une perspective plus fonctionnelle pour le système représentatif. Mais un tel engagement de la part des citoyens nécessite une véritable vocation de leur part, et c'est bien celle-ci qu'il convient de cultiver et de développer.

Outre cette vocation citoyenne, ce qu'il faudrait pour renforcer la démocratie ce serait donc de rendre une place plus importante aux citoyens au sein du système, comme peut le souligner le Maire de Rezé, Gérard Allard[7] : *« La démocratie, c'est ce régime qui permet que les citoyens soient toujours plus nombreux à pouvoir s'emparer de la décision politique. C'est donc une façon de faire diminuer l'écart entre le citoyen et son représentant. C'est une conception où l'on permet au citoyen de retrouver la maîtrise de son destin public et de regagner la confiance nécessaire dans le fonctionnement de ses institutions. »*

Dans une interview[8] accordée au journal Le Monde, Loïc Blondiaux, professeur de science politique à Paris-I, rappelait ainsi la double nature de la démocratie : *« Un système institutionnel – aujourd'hui très largement inaccessible aux citoyens –, mais aussi une forme d'expérience commune, une manière d'envisager l'autre, de le respecter, de le considérer comme un semblable. »*

---

[7] Intervention de Gérard ALLARD, Maire de Rezé, Temps fort Rencontre des acteurs du dialogue citoyen, 11 Juin 2015.
[8] Loïc BLONDIAUX, dans le journal Le Monde, 14 avril 2016.

Il s'agirait donc, au-delà d'une vocation, d'une aspiration nécessaire de chaque citoyen à s'impliquer davantage dans la vie démocratique. Le mouvement Nuit Debout qui s'est développé dans plusieurs grandes villes en France au début de l'année 2016 en est une illustration. Plusieurs centaines d'individus se sont rassemblés dans des lieux publics pour débattre, échanger et tenter de réfléchir collectivement aux questions de démocratie face aux maux contemporains évoqués précédemment. Si ce mouvement s'est tassé par la suite, il est néanmoins très intéressant de constater qu'il a notamment contribué au renouveau de cette vocation citoyenne si importante, et a pu conforter ou influencer le foisonnement d'initiatives citoyennes qui ont émergé ces dernières années et ces derniers mois, et dont il sera question plus loin dans ce mémoire.

Nuit Debout à Nantes - Jean-Félix Fayolle

B. L'échelle locale, bastion fragile de l'implication citoyenne.

1. L'exception locale.

S'il a été jusqu'ici essentiellement question des principes de la démocratie et de leur interprétation contemporaine au travers de la démocratie représentative à l'échelle nationale, nous allons à présent nous pencher sur une composante tout aussi capitale de la démocratie : l'échelle locale. Nous allons voir que l'exercice de la démocratie locale comporte un certain nombre de similarités, mais apporte également des spécificités qui peuvent en faire la force.

À l'échelle locale, la démocratie se manifeste sous la forme des institutions et collectivités auxquelles l'État a transféré une partie du pouvoir dans des domaines de compétence bien définis comme l'urbanisation, les transports, etc. Elle y est encore représentative, puisqu'un certain nombre d'élus locaux sont désignés par les citoyens pour assumer la gestion des affaires publiques : au sein des régions, des départements, des municipalités, des communes, des communautés de commune, etc.

Si les constats relatifs à la démocratie représentative énoncés précédemment demeurent vrais, on peut néanmoins constater que l'échelle locale constitue l'échelon auquel la défiance vis-à-vis des représentants est la plus faible.

En effet, d'après une enquête[9] portant sur le niveau de confiance des français dans les institutions politiques réalisée par l'institut CEVIPOF et publiée en Février 2015, on note que les institutions locales sont celles qui conservent l'indice de confiance le plus élevé.

Le conseil municipal, donc l'échelon communal, est premier avec un indice de confiance de 68%, suivi par le conseil général (département) à 58% et le conseil régional à 57%. Les institutions nationales sont très loin derrière et recueillent une majorité d'avis négatifs : l'indice de confiance de l'Assemblé Nationale est de 41%, celui du Sénat de 38% et celui du gouvernement seulement de 33%. Exception faite de l'indice de confiance de l'Union Européenne qui se maintient à 44%, il semblerait qu'il existe une corrélation entre la proximité de ces institutions et la confiance que leur accordent les citoyens.

Alors, comment expliquer que les autorités locales bénéficient d'une meilleure appréciation que leurs homologues nationales ? Un certain nombre de raisons semblent pouvoir expliquer ce phénomène, certaines très terre à terre comme l'exposition médiatique : celle-ci est bien plus importante à l'échelle nationale, et a donc naturellement tendance à porter d'avantage préjudice aux institutions et aux élus.

---

[9] Baromètre de la confiance politique, vague 6 bis, institut CEVIPOF, février 2015.

Mais la proximité accrue avec les citoyens à l'échelle locale et l'emploi de méthodes de gouvernance plus implicantes pour ceux-ci semble également jouer un rôle important dans le maintien d'une certaine forme de confiance.

2. Le dialogue citoyen.

Parmi les outils privilégiés dont dispose les institutions locales pour appuyer leurs politiques publiques, le dialogue citoyen joue un rôle clef. Si le principe même de consultation citoyenne sur des sujets variés ayant trait à la conduite des politiques n'est pas spécialement nouveau, il est intéressant d'observer que son développement, notamment à l'échelon local, a fortement explosé ces dernières années.

DIALOGUE CITOYEN ?

Nous allons d'abord tenter de définir le concept de dialogue citoyen afin d'en saisir les notions importantes.

Dans sa charte[10] du dialogue citoyen, la ville de Nantes le défini comme *« […] l'ensemble des lieux, instances, ou occasions où les citoyens nantais s'expriment sur le diagnostic initial, la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation des politiques publiques conduites. »*

---

[10] Conseil municipal de la ville de Nantes, Charte Nantaise du dialogue citoyen : objectifs, principes et engagements, janvier 2010.

Il s'agirait donc de moments d'expression accessibles à tous les citoyens, et durant lesquels ils ont l'opportunité d'apporter leur point de vue et leur retour d'expérience sur les politiques publiques conduites par les élus et les institutions.

Ces initiatives d'ouverture ont pour but de rendre une certaine légitimité aux politiques publiques et aux élus qui les conduisent. Le rôle de ces consultations est d'autant plus important qu'il permet aux citoyens de mieux appréhender le travail des élus, de mieux leur transmettre leurs préoccupations et les leurs intérêts, mais également d'exercer un droit de regard sur les actions qu'ils mènent.

Si ces dialogues citoyens n'engagent théoriquement pas les élus au-delà du cadre consultatif, ils ont au moins l'avantage de porter au débat les sujets clefs par la méthode délibérative afin de capitaliser sur une forme d'intelligence collective des différents acteurs pour obtenir des propositions constructives. Dans sa charte, la ville de Nantes insiste également sur le caractère primordial de l'existence d'un *« débat politique libre et contradictoire »* pour son bon fonctionnement démocratique.

Le dialogue citoyen serait donc, au-delà d'un argument de communication institutionnel, un véritable organe de la démocratie locale.

3. Fonctionnement et acteurs.

Si les initiatives de dialogue s'ancrent dans un véritable besoin, il convient également de remarquer que leur intérêt et leur bonne conduite relève d'un processus de fonctionnement globalement cadré.

La mise au débat d'un sujet relevant des politiques locales doit être précédé de tout un travail de structuration et de mise en forme. C'est là tout le rôle des élus locaux et de quartiers. Ceux-ci ont pour vocation d'agir comme médiateur entre les citoyens et les organes décisionnels afin de garantir la bonne compréhension des enjeux des deux côtés, et de favoriser l'émergence de solutions consensuelles.

Le travail de l'élu est alors en majorité un travail de terrain. Il faut aller directement au contact des individus concernés pour recueillir des données. Dans le cas d'un projet d'aménagement urbain par exemple, il va s'agir de récolter des expériences d'usage, des souhaits, des visions sensibles autour du sujet. Cette démarche va permettre d'asseoir la légitimité du débat auprès des citoyens et à fortiori de structurer la direction des échanges en amont des dialogues et des débats.

Une fois ce travail préparatoire effectué, le dialogue citoyen va avoir pour objectif de susciter l'intelligence collective par le dialogue autour des avis recueillis, de générer des consensus ou des avis majoritaires.

Ce débat va donc bénéficier de l'éclairage fonctionnel apporté directement par les citoyens, les usagers, mais va également nécessiter un éclairage plus technique. Ce dernier est généralement apporté par les services publics et des organismes privés (bureaux d'études, cabinets d'architectes, etc.) et va permettre une contextualisation pour tendre vers une finalité concrète.

Les débats prennent généralement place au sein de conseils thématiques ou de quartier, et peuvent être suivis d'atelier de co-construction pour poursuivre l'effort de conception collective de solutions.

Il est possible de rassembler les acteurs du dialogue citoyen en trois grands groupes :

- Les citoyens ;
- Les Institutions et leurs représentants ;
- Des structures privées qui peuvent également bénéficier d'une présence ponctuelle pour documenter le débat ou représenter des intérêts (entreprises, organismes, établissements d'enseignement, etc.) ;

En outre, on note qu'il existe différents niveaux d'implication en fonction des acteurs, notamment dans le cas des citoyens. L'implication revêt ici un caractère primordial, puisque c'est d'elle que dépend le succès des initiatives de dialogue citoyen.

4. Enjeux et limites.

Alors quels sont les enjeux de ces phases délibératives et informatives ?

Il s'agit avant tout de rapprocher les actions conduites dans le cadre des politiques locales des attentes des citoyens pour légitimer l'action publique et favoriser une certaine transparence ; mais également de jouer le jeu de de l'effort d'évaluation participative. Il s'agit également d'adopter une approche pédagogique sur la conduite des différents projets pour garantir une bonne compréhension de ceux-ci par tous les acteurs concernés et donc leur bon déroulement. Évidemment, un objectif clair demeure également d'accroître la représentativité et la participation citoyenne pour réduire la défiance en expliquant et recrédibilisant le travail des services publics.

Enfin, l'un des enjeux majeurs du dialogue citoyen repose dans la nécessité de prendre le temps de bien contextualiser pour tous les acteurs afin de leur donner un espace d'échange commun. Celui-ci doit être le plus neutre possible afin de gommer certaines disparités en termes de connaissances du sujet débattu ou d'implication initiale.

Le designer en innovation sociale François[11] Jégou apporte

[11] François JÉGOU, « L'acupuncture du territoire », publié le 31 juillet 2011.

également un regard intéressant sur les enjeux de ces phases consultatives. Il évoque une « *acupuncture du territoire* » qui prendrait place autour de ces initiatives de consultation citoyennes. Selon lui, il s'agit d'identifier des points de blocage auprès des concernés et de tenter d'y remédier à une échelle restreinte pour éliminer les frictions. Cette méthode qui favorise l'activation d'un grand nombre de petits projets locaux plutôt que de gros projets plus complexes a pour enjeu d'ancrer les résultats dans le quotidien des individus pour qu'ils en ressentent rapidement les bénéfices.

Cette approche centrée sur les citoyens, les « *utilisateurs* », se trouve au cœur de la démarche du designer, et est par définition démocratique puisqu'elle met l'accent sur l'implication directe et participative jusque dans les processus de conception.

Mais ces initiatives, aussi louables soient-elles, possèdent encore aujourd'hui des limites flagrantes. La plus évidente demeure dans les catégories sociales professionnelles impliquées : on constate en effet que la vaste majorité des citoyens présents lors de ces phases de dialogue appartiennent aux catégories séniores. Il existe un véritable manque de représentativité des jeunes à ces occasions.

Cela peut s'expliquer par divers facteurs, notamment d'ordre pratique : si les lieux de débat sont souvent accessibles géographiquement en étant implantés au sein des quartiers, il n'est pas forcément simple de s'y rendre lorsque l'on est actif ou en études. Il s'agit là purement de trouver le temps

de s'impliquer dans ce genre d'initiatives. Il existe également un manque d'attrait et d'explication qui ne favorisent pas l'implication de jeunes générations.

La grande limite du dialogue citoyen est donc de ne toucher qu'une part restreinte de la population et donc de ne pas atteindre une représentativité démocratique suffisante.

J'ai réalisé, dans le cadre de la phase préparatoire de mon projet de fin d'étude, une enquête auprès de 152 jeunes âgés de 16 à 25 ans. Les individus sondés répondaient à quelques questions traitant du dialogue citoyen via un questionnaire en ligne que j'ai pu propager par les réseaux sociaux et des forums en ligne.

Parmi les individus interrogés, 37% étaient familiers du concept de dialogue citoyen et 50% l'étaient en partie. Seul 13% ne comprenaient pas ou ne connaissaient pas le concept. Ils étaient 40% à avoir connaissance d'initiatives de ce type là où ils vivent mais seulement 19% déclaraient s'être déjà impliqué dans ce genre d'initiative de manière active ou en tant qu'observateur. 40% ne s'étaient jamais impliqués mais se déclaraient intéressés. Enfin, 52% avaient du mal à saisir l'intérêt de leur implication personnelle et son importance.

Même si ces chiffres ne peuvent pas être considérés comme réellement représentatifs, on constate néanmoins qu'il existe des tendances assez marquées.

Une large majorité des individus sondés saisie le principe du dialogue citoyen et a connaissance de ce qui peut se faire en la matière à l'échelle locale. Ils se disent prêt à s'impliquer, néanmoins, dans les faits, ils demeurent une minorité à avoir sauté le pas. Cela peut s'expliquer par une certaine difficulté qu'ils semblent éprouver à saisir les enjeux et les modalités de ces initiatives, qui peut trouver ses origines dans une approche trop peu pédagogique et rebutante pour des non-impliqués.

PARTIE II
/// LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION, CLEFS DE VOÛTE DE L'ÉDIFICE DÉMOCRATIQUE.

Il parait donc capital que le développement des initiatives de dialogue soient accompagnées d'une montée en puissance de l'éducation civique et citoyenne. L'éveil citoyen, notamment - mais pas exclusivement – chez les jeunes, se doit d'être abordé avec pédagogie par le biais de canaux adaptés. Mais la formation de l'esprit critique nécessaire au bon fonctionnement démocratique ne s'effectue pas que sur les bancs de l'école. Nous allons également voir dans cette seconde partie dans quelle mesure l'information et les médias peuvent influer sur la vie démocratique, et le rôle d'ouverture et de transparence que les institutions ont à jouer pour garantir la pérennité du système.

A. L'enseignement de la citoyenneté, cardiogramme d'une démocratie.

1. La jeunesse, vecteur du renouvellement politique.

Si l'on s'en tient aux discours politiques, la jeunesse a toujours été une priorité pour les gouvernements français depuis les années 60. Elle représente la porte d'entrée dans le monde de l'implication citoyenne, et sa formation a toujours représenté un enjeu important.

Dans son article précédemment cité (Démocratie : changer les règles du jeu) Blaise Mao considère à juste titre qu' « *il convient de semer dès le plus jeune âge les graines de la culture démocratique.* »

La formation de l'esprit critique, notamment vis-à-vis de la politique et des questions sociales, a toujours été le pivot du progrès. À de nombreuses reprises, comme en Mai 1968, la jeunesse a exprimé des divergences d'opinion notables avec le reste de la population et la classe politique bien plus âgée. Cette différence de point de vue marque ici encore un déficit de représentativité qui n'est donc pas nouveau. Il parait en effet évident que les préoccupations diffèrent selon l'âge, et la classe politique n'échappe évidemment pas à cette règle.

Sois jeune et tais toi, Gasquet, Vasco, 2007, 500 affiches de mai 68.

2. Libre arbitre et éducation citoyenne égalitaire.

En France, nous avons la chance de posséder un système éducatif laïque et relativement indépendant politiquement. La formation de l'esprit critique est érigée en valeur non négociable et l'éducation dans ce domaine se doit d'être impartiale et égalitaire pour tous.

L'éveil citoyen repose sur un processus long qui est conjugué avec l'éducation et donc partiellement assumé par l'école. L'éducation civique dès l'école primaire, et qui se poursuit jusqu'au Lycée, est secondée dans cette tâche par les cours d'Histoire-Géographie qui permettent aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement du monde, mais aussi les rôles et l'organisation des différentes composantes du système politique.

Si l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, il est intéressant de remarquer qu'une part non négligeable de la formation citoyenne intervient au-delà de cette échéance, et un certain nombre d'individus déscolarisés échappent donc à une partie des enseignements. C'est notamment le cas dans le secondaire avec les cours de Philosophie, qui ne sont pas nécessairement dispensés dans toutes les filières mais qui représentent néanmoins une approche importante de la réflexion sur la citoyenneté.

En outre, l'esprit citoyen ne se forme heureusement pas qu'au travers de l'école. Une grande part de celui-ci se forge avec le temps et le libre arbitre, par l'expérience ou par des vecteurs extérieurs. L'entretien permanent d'une citoyenneté vigilante et critique ne peut se faire que par le concours d'une information fiable et transparente. Les sources d'information et leur objectivité représentent donc ici encore un point clef du système démocratique.

B. Rôle et influence des médias sur la vie démocratique.

1. Le contrôle de l'opinion par l'information.

Les systèmes démocratiques et leurs valeurs se sont imposés en occident à partir du XVIIIème siècle, apportant avec eux des libertés individuelles et collectives garanties par les constitutions. La liberté de la presse et la liberté d'expression font aujourd'hui partie intégrante du processus démocratique, à tel point que leur respect peut souvent jouer un rôle d'indicateur du niveau de démocratie d'un État.

Si le contrôle des sources d'information a longtemps été une préoccupation directe des États autoritaires, c'est parce qu'il s'agit d'un outil puissant de contrôle des masses. Les exemples propagandaires se sont multipliés, notamment au cours du XXème siècle sous les régimes fascistes, et existent encore de nos jours. Nos démocraties contemporaines ont

su dans l'ensemble dépasser cet obstacle et les libertés d'expressions sont aujourd'hui respectées, notamment en France. Nous sommes néanmoins en droit de nous interroger s'il reste des formes de contrôle de l'opinion par l'information aujourd'hui.

Certains médias et groupes de médias possèdent une position dominante voire hégémonique. Ils peuvent être privés comme les groupes Bouygues, Bolloré, etc. mais également publics comme les groupes France Télévision ou Radio France. Cela peut nous pousser à nous demander si leur devoir d'information est effectué d'une manière tout à fait transparente et sans interférence d'intérêts privés ou politiques. En effet, on remarque que ces médias dominants possèdent de nos jours une influence majeure sur la vie politique et démocratique. Leur manière de traiter l'information, les choix effectués dans leur ligne éditoriale pour mettre en avant certains sujets plutôt que d'autres, autant de facteurs qui peuvent avoir tendance à influencer les citoyens et fausser leur jugement, et cela plus ou moins consciemment.

Pierre Mahey, du collectif citoyen Les Arpenteurs, évoque dans un ouvrage[12] la nature perverse des sondages et leur capacité à influencer les masses sans être représentatifs de leur opinion véritable.

---

[12] Pierre MAHEY, Pour une culture de la participation, Adles, 2005.

Selon lui, « *l'institut de sondage, le journaliste d'investigation, voire le sociologue et leurs commanditaires, décident de tant de choses. Ils choisissent le champ d'investigation, les outils d'interpellation, les populations interrogées, le moment de l'enquête, les outils de restitution, les lieux de diffusion de cette nouvelle information… Les personnes interrogées ne sont bien sûr jamais impliquées lors de cette avalanche de décisions préalables et rarement attributaires des résultats obtenus. Elles subissent des interrogatoires sur des sujets qu'elles n'ont pas pu préparer et sont sommées de formuler un avis finalement assemblé dans la constitution de moyennes élaguées de toute nuance.* »

Ces sondages, même s'ils sont présentés avec des pincettes dans les médias, détiennent pourtant pour beaucoup de citoyens une valeur informative quant à l'état de l'opinion.

Comme le souligne Pierre Mahey, il convient toutefois de remarquer que « *le résultat de l'enquête, du sondage, est mis en scène médiatiquement par les professionnels de l'information ou de la communication avec comme principal savoir-faire la saturation.* » Il ne s'agit pas nécessairement pour les médias de présenter très objectivement ces sondages comme les instantanés qu'ils sont et avec tout leur contexte, mais d'avantage d'entretenir le doute et une certaine forme de sensationnalisme autour des résultats.

On peut toutefois noter que l'esprit critique des citoyens vis-à-vis des sondages a été grandement chamboulé au cours

des derniers mois par un ensemble d'évènements qui ont fondamentalement remis en cause leur capacité à prévoir l'avenir avec fiabilité : le brexit, l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis, la victoire de François Fillon à la primaire de la droite et du centre, … Cette incertitude latente a probablement eu pour résultat un accroissement de la vigilance.

2. Désinformation et éthique journalistique.

Les médias et les journalistes possèdent donc un rôle extrêmement important au sein d'une démocratie. Ils sont en quelque sorte les garants de l'esprit critique du peuple et possèdent un devoir primordial d'information et de véracité.

Sur ce terrain, la désinformation demeure un ennemi tenace. Il s'agit de la diffusion intentionnelle d'informations erronées, souvent justifiée par une volonté de manipuler ou de déstabiliser l'opinion publique. Il convient de ne pas prendre pour acquis que les informations véhiculées dans les médias et sur les réseaux sociaux soient véridiques ou vérifiées. S'il est encore nécessaire de le rappeler, l'actualité récente a donné un bon nombre d'illustration où la désinformation a joué un rôle critique dans la mise à mal des idéaux démocratiques.

Lors de la campagne électorale Américaine de 2016, la victoire surprise de Donald Trump doit énormément à une vaste manipulation de l'opinion orchestrée sur les réseaux

sociaux. Le candidat et ses partisans ont saturé le débat d'informations fausses, invérifiables ou déformées pour servir un argumentaire protectionniste, populiste voire même ouvertement raciste dans certains cas.

Ce pique de désinformation a engendré une vive réaction de la quasi-totalité des médias qui se sont employés à démonter l'argumentaire en exposant les faits. Mais en s'adressant directement à son électorat via Twitter ou facebook, sans intermédiaire médiatique conventionnel pour vérifier l'information, Trump a pu jouer de cette situation pour apparaitre en candidat antisystème et renforcer encore sa position. Ce phénomène d'acharnement médiatique a grandement contribué à forger son image d'« homme à abattre », à conforter ses partisans et rallier des individus persuadés par ailleurs que l'appareil démocratique américain était corrompu.

La diffusion d'informations sans aucune restriction sur les réseaux sociaux a été le moteur du pique de désinformation massif qui a conduit au phénomène Trump. Dans son article[13] intitulé *Bernie Sanders Could Replace President Trump With Little-Known Loophole*, Matt Masur interpelle puissamment les lecteurs sur la diffusion d'informations fausses. Le titre de cet article peut être traduit par *« Bernie Sanders peut remplacer le Président Trump grâce à une faille confidentielle*

[13] Matt MASUR, « Bernie Sanders Could Replace President Trump With Little-Known Loophole », Huffington Post, 14 Novembre 2016.

». En nommant son article de la sorte, il cherche à piéger ceux qui ne prennent pas la peine de lire l'article avant de partager, de commenter, de diffuser. Il y explique qu'il s'agit d'un canular et que son objectif est de mettre en lumière une réalité : sur certains sites web et sur les réseaux sociaux il n'existe pas de garde-fou efficace contre les informations fausses.

Les seules armes contre la désinformation restent l'esprit critique des citoyens et la généralisation du fact-checking.

Dans la suite de son article, Masur évoque le caractère crucial de la vérification des informations, des sources et des émetteurs pour démêler le vrai du faux. À l'heure ou n'importe-quel individu peut propager des intox pour manipuler l'opinion publique, la généralisation de cet esprit critique apparait en effet comme une évidence.

Longtemps présentée comme le rempart contre la désinformation, l'éthique journalistique revient également sur le devant de la scène avec l'apparition de nouveaux médias alternatifs qui remettent profondément en question la profession de journaliste. Le devoir d'information peut souvent se confronter à la réalité des influences privées ou politiques sur le monde des médias qui peuvent altérer la transparence sur certains sujets.

Dans sa conférence[14] *Does media have a duty of care ?*, l'acteur et producteur Britannique David Puttnam évoque le *« devoir de s'intéresser »* que doivent conserver les journalistes pour assurer la bonne information des citoyens.

Il s'interroge sur la compatibilité entre la recherche du profit qui caractérise les grands groupes médiatiques et les façons dont cela peut interférer dans leur devoir d'information.

Souvent d'avantage enclins à proposer du sensationnel que du purement factuel, les médias devraient selon lui adopter une posture plus bienveillante vis-à-vis du fonctionnement démocratique et chercher à générer une atmosphère apaisée qui permettrait de promouvoir la compréhension. Il en conclut que l'éthique journalistique devrait pousser à informer plutôt qu'à attiser et dans certains cas produire une forme d'autocensure pour ne pas nuire au débat public.

3. Mésinformation et phénomène d'infobésité.

Si la propagation d'information fausses reste un obstacle majeur au bon fonctionnement démocratique, elle ne représente pas le seul facteur de la mauvaise information des citoyens. L'explosion des technologies de télécommunication ces dernières décennies est caractérisée par une augmentation exponentielle du nombre de sources d'informations, générant

[14] David PUTTNAM, « Does the media have a duty of care ? », conference TED, Février 2014, 10 minutes.

une masse grouillante souvent difficilement intelligible.

Le site web l'internaute définit comme infobésité *« la surcharge d'informations à laquelle nous sommes tous les jours confrontés »*. Il s'agit là d'un obstacle à la recherche d'information puisqu'il devient extrêmement difficile de naviguer dans ces sources à la recherche d'une information pertinente et vérifiée.

Dans le cadre démocratique, où l'information revêt un rôle clef, l'infobésité devient l'ennemi de l'appétence pour la connaissance. Les citoyens désireux de se renseigner sur un sujet complexe ou une thématique peu représentée dans les médias généralistes doivent aujourd'hui en passer par un véritable parcours du combattant. Et pour tous les sujets généraux qui sont traités et sur-traités par le vaste panel d'émetteurs d'informations, les citoyens encourent le risque d'une surcharge qui peut les mener vers un rejet pur et simple du sujet et de ses enjeux.

Heureusement, il existe un certain nombre d'initiatives qui tentent de contrer ce phénomène de surcharge informationnelle en proposant des formats courts et/ou plus ludiques pour générer de l'intérêt. Ces nouveaux médias investissent les réseaux sociaux notamment pour apporter leurs contenus directement au public. On peut citer par exemple le site web *hello2017.org* qui propose de passer en revue les grandes thématiques de la campagne présidentielle, de confronter les programmes des différents candidats, et d'apporter un

éclairage factuel pour démêler le vrai du faux. Au travers de formats brefs et d'infographies consultables en 1 à 5 minutes, ce portail mis en place par le collectif *voxe.org* cherche à recentrer l'attention des citoyens sur l'essentiel, le factuel, en somme ce qui importe dans le débat démocratique.

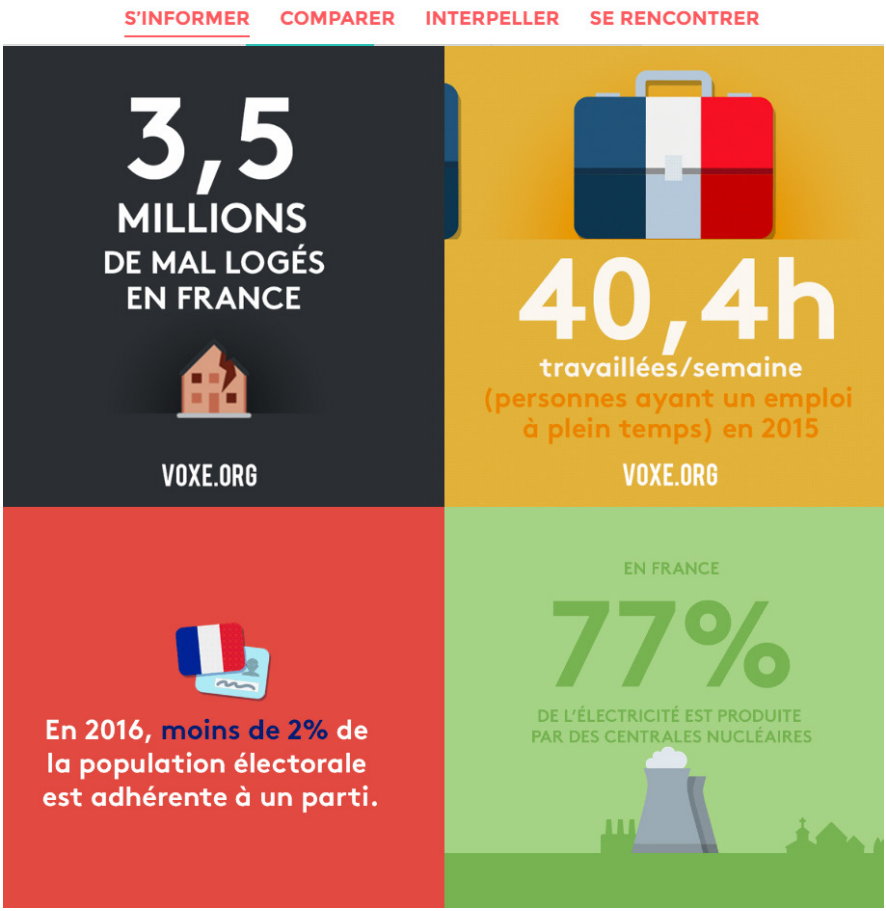

hello2017 par Voxe.org

Ces contenus pédagogiques et citoyens peuvent également prendre la forme de vidéos, comme ce que propose l'équipe de kurzgesat – In a nutshell sur YouTube. Leurs vidéos d'animation peuvent traiter de thématiques très engagées comme la crise migratoire résultant du conflit Syrien. Copieusement partagées et souvent virales, les vidéos plus ou moins courtes deviennent monnaie courante et permettent à n'importe quel citoyen d'exprimer son avis ou de tenter de vulgariser un sujet avec plus ou moins d'objectivité.

The European Refugee Crisis and Syria Explained, Kurzgesagt.

Cette démocratisation des outils de diffusion de l'information peut s'inscrire dans un cercle vertueux, impliquant davantage les citoyens et leur proposant d'échanger directement pour forger leur esprit critique et contribuer au débat démocratique.

Mais l'émergence de cette contre-culture politique sur les réseaux sociaux mène également à l'augmentation de la désinformation. Il convient donc aujourd'hui que chaque citoyen prenne conscience de la nécessité de vérifier les informations qu'il rencontre, en particulier sur le web, mais également dans les médias conventionnels. Chacun doit faire l'effort de s'intéresser et de devenir son propre filtre pour endiguer l'influence néfaste de la mésinformation et de la désinformation sur le débat démocratique.

C. Vers une gouvernance ouverte et transparente.

1. L'Open data, ou le droit à la donnée.

Il existe enfin des informations, des données qui ne peuvent être acquises sans le concours des services publics et des institutions. C'est le cas de l'open data, les « *données ouvertes* » qui sont diffusées gratuitement via des outils numériques. Leur usage est laissé libre à tous les citoyens et leur provenance peut être privée ou publique. Les collectivités et les services publics (et les éventuelles entreprises auxquelles ces services sont délégués, par exemple EDF, etc.) sont les premiers fournisseurs de ces données ouvertes.

Cette tendance s'inscrit dans un mouvement généralisé d'ouverture et de transparence de la gouvernance dans les démocraties occidentales depuis le début des années 2000. Il s'agit d'une philosophie qui considère que l'accès à ces informations publiques considérées comme un bien commun, doit être une priorité pour garantir le bon fonctionnement démocratique.

Les collectivités locales s'investissent progressivement dans cet effort d'ouverture, comme en témoigne notamment le portail dédié de la ville de Nantes *data.nantes.fr* qui propose l'accès à un important nombre de sets de données publiques allant des données environnementales comme la qualité de l'air ou de l'eau jusqu'au menu des cantines scolaires de la municipalité.

Le Global Open Data Index[15], qui référence et classe les États par degré d'ouverture sur la question des données publiques, place la France en 10ème position avec un indice de 63%. Bon élève pour la communication des données des statistiques nationales, du budget gouvernemental ou encore résultats électoraux, la France reste à la traine dans des domaines comme le référencement des entreprises et des propriétaires terriens mais surtout des dépenses gouvernementales. Il convient donc de considérer qu'en matière d'Open data, même

[15] *Global Open Data Index*, Open Knowledge International http://index.okfn.org/place, “Open data place overview", consulté le 13/02/17.

Extrait du *Global Open Data Index*

si elle reste un bon élève avec 63% de ses données d'ores et déjà accessibles au public, la France, ses collectivités et ses institutions ont encore d'importants efforts à fournir.

En somme, si certaines données peuvent paraitre anecdotiques et que l'objectif d'ouverture totale est encore loin d'être atteint, force est de constater que la volonté claire des institutions et des services publics dans cette démarche représente aujourd'hui un véritable motif d'espoir pour la qualité d'information des citoyens et du débat démocratique.

2. Droit de regard et surveillance des actions publiques.

L'ouverture de la gouvernance s'inscrit qui plus est dans un idéal démocratique profond. Des citoyens bien informés représentent une force de proposition active plus efficace.
Mais le droit de regard des citoyens ne doit pas seulement se limiter aux données publiques, il doit également couvrir la totalité de l'action publique menée par les élus et par les institutions. Dans ce sens, le dialogue citoyen propose à l'échelle locale d'impliquer plus activement les individus pour superviser le travail et les décisions de leurs représentants, comme nous avons pu l'évoquer précédemment.

Il ne faut pas commettre l'erreur de penser que la simple volonté de solliciter davantage les citoyens résoudra la crise de représentativité que traverse la démocratie.

Pour devenir des acteurs et des superviseurs efficaces de l'action publique, ces derniers doivent être intégrés aux problématiques à traiter : par une information claire et objective fournie avec le concours de médias consciencieux et de services publics prompts à communiquer les données publiques, mais également par des outils pertinents et adaptés pour la collecte des opinions et des retours.

Pour s'impliquer, ils doivent avant toute chose être motivés à le faire. La vocation citoyenne à elle seule ne peut plus justifier l'engagement citoyen dans la démocratie, quelle que soit l'échelle. Cette motivation doit venir du sentiment d'être entendu, que les propositions qui émergent du dialogue citoyen donne place à des réalisations concrètes et tangibles, quantifiables et gratifiantes pour tous les individus.

En cela, la conception de nouveaux outils, par et pour la démocratie, apparait comme une évidence. Rénover la démocratie c'est profiter du contexte social bouillonnant d'initiatives et d'idées pour accroitre la participation citoyenne et son impact sur le monde qui nous entoure.

PARTIE III
/// RÉNOVER LA DÉMOCRATIE PAR DES INITIATIVES ET DES OUTILS NOUVEAUX.

Dans cette troisième et dernière partie, nous allons évoquer les modalités d'une rénovation impérative du système démocratique actuel par l'incorporation progressive et réfléchie d'outils nouveaux et de méthodes innovantes. Nous avons pu identifier les grandes problématiques qui entourent le développement d'une démocratie plus participative, à commencer par celles présentent à l'échelle locale. Il convient à présent de passer en revue des pistes et des solutions qui tentent de répondre à ces problématiques et de les analyser.

A. La technologie en renfort des initiatives de démocratie ouverte.

1. La mouvance Civic-tech.

Pour asseoir la légitimité des initiatives de démocratie plus participative, il faut repenser l'implication des acteurs pour obtenir un système plus représentatif. Pour les citoyens, cela passe impérativement par l'intégration d'individus d'horizons divers et variés.

Or, comme nous avons pu le détailler précédemment, une grande part de la population n'est que peu ou pas représentée lors de ces occasions. Cet objectif d'implication ne peut pas être atteint sans remettre en question les institutions et leur fonctionnement, sans les faire évoluer. Des initiatives variées ont fleuri ces dernières années pour *« ouvrir »* la démocratie au plus grand nombre et ré impliquer les désengagés, notamment en utilisant les nouvelles technologies et leurs formidables possibilités.

La mouvance civic-tech, pour civic technologies a pour fondement cette volonté de mettre à profit les avancées et progrès des technologiques, en particulier de télécommunication, pour servir et améliorer le système politique et les idéaux démocratiques dans une logique d'innovation sociale.

Dans son rapport[16] de Décembre 2013 sur les civic-techs, un comité d'experts de la Knight Foundation a proposé un classement des différents projets de la civic-tech en deux grandes catégories : ouverture du gouvernement et participation citoyenne. Cette classification relativement exhaustive permet de cerner les grands leviers d'innovation démocratique aussi bien que les nouvelles technologies qui peuvent les exploiter.

2. Ouverture du gouvernement.

Le droit de surveillance et de regard des citoyens sur les politiques publiques motive en grande partie la première catégorie : des projets dont l'action se concentre sur l'amélioration de la transparence gouvernementale, de l'accessibilité aux services publiques et à leurs données, mais également de l'implication citoyenne dans les processus démocratiques.

En matière de transparence, la première étape reste de mettre à disposition les données publiques. Nous avons déjà développé ce point précédemment, donc nous ne reviendrons pas dessus dans le détail. Néanmoins, il est intéressant de remarquer que chaque collectivité et certaines institutions sont progressivement amenées à disposer de leur propre

[16] Mayur PATEL, Jon SOTSKY, Sean GOURLEY et Daniel HOUGHTON, The Emergence of Civic-tech: Investments in a Growing Field, Knight Foundation, Décembre 2013.

portail pour diffuser ces données. On pourra citer celui mis à disposition par l'État et qui centralise un grand nombre de sets de données : *data.gouv.fr*. Il est ensuite possible de coupler ces données brutes avec des solutions de cartographie et de visualisation pour les rendre compréhensibles et intelligibles pour le plus grand nombre.

Ouvrir le gouvernement, c'est aussi faire pleinement entrer les services publics dans l'âge numérique en optimisant leur fonctionnement, en les adaptant aux nouveaux usages et aux nouveaux besoins des citoyens. Aux États-Unis, l'initiative de rénovation numérique « Code for America », lancée sous l'administration Obama, a entamé la transition en proposant d'exploiter le vivier des professionnels du numérique et du design. Au travers d'un panel de services qui facilitent l'accès aux démarches et de facto le contact avec les services publics, cette initiative illustre une manière de recrédibiliser l'action publique en la rendant plus accessible et plus performante.

Il est ensuite question de projets dont l'ambition est de faciliter le processus de vote, donc d'apporter un soutien à l'acte démocratique en lui-même. Dans ce domaine, on peut remarquer la montée en puissance de la « Blockchain ». Le site web Blockchain France[17] nous renseigne précisément sur le fonctionnement et les atouts de cette technologie.

---

[17] *Blockchain France*
blockchainfrance.net/decouvrir-la-blockchain, « Qu'est-ce que la Blockchain ? », consulté le 13/02/17.

Celle-ci consiste en un protocole de stockage et de transmission d'informations peer-to-peer (de pair à pair) qui a le grand avantage de fonctionner sans organe central de contrôle. En constituant une base de données qui contient l'historique de tous les échanges effectués depuis sa création, elle permet à n'importe quel utilisateur de vérifier la validité de sa chaine.

Cette technologie, utilisée par exemple lors de la primaire citoyenne du site *LaPrimaire.org* (sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin dans ce mémoire) permet ainsi la réalisation de votes et de procédures électorales en ligne infalsifiables avec l'attribution d'un certificat d'identité virtuel à chaque votant.

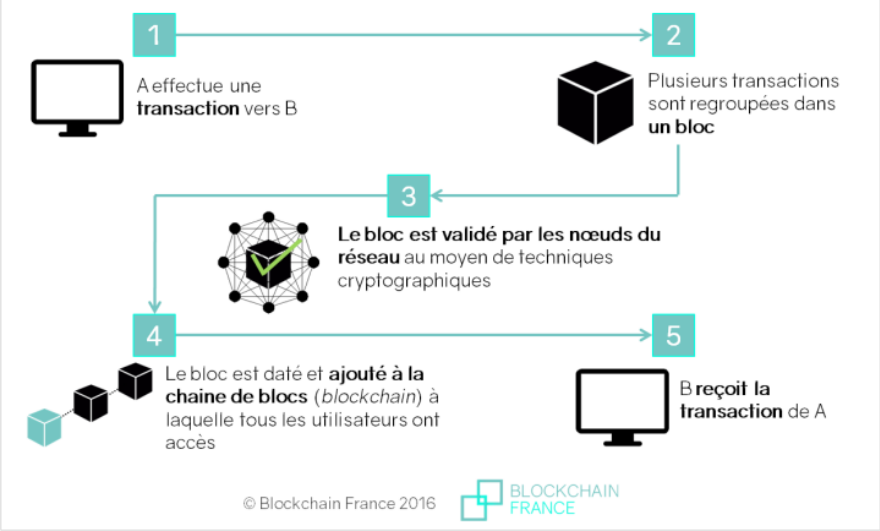

Fonctionnement du Blockchain, Blockchain France.

Ce type d'initiative ouvre concrètement la voie à un accroissement de la sollicitation des citoyens avec par exemple la possibilité de mettre en place des référendums ponctuels en ligne à moindre coût.

Enfin, certains projets visent à permettre la co-création des lois et de certaines décisions gouvernementales à différentes échelles. C'est notamment le cas de la plateforme *Make.org.* En offrant aux citoyens l'opportunité de peser sur le débat citoyen et parlementaire par le biais d'une forme de crowd-lobbying (lobbying participatif), il s'agit de jouer sur l'organisation d'une masse de propositions qui peuvent ensuite être transmises aux institutions concernées et bénéficier d'un certain poids et d'une légitimité. Cette forme de contre-lobbying a pour aspiration de donner aux citoyens des outils pour concurrencer les lobbys privés et faire entendre la voie des administrés.

Application *Make.org*

3. Participation citoyenne.

La seconde grande catégorie de projets civic-tech se concentre sur les modalités d'implication et de participation des citoyens dans le fonctionnement démocratique. Ce versant traite de manière plus frontale la question du déficit de représentativité en proposant des outils et des solutions pour redonner l'initiative aux citoyens de tous horizons.

Il est d'abord question de développer les réseaux citoyens, en prenant comme référentiel les réseaux sociaux grand public mais en focalisant les échanges autour des questions politiques et citoyennes.

Des projets comme *Fluicity* ont pour objectif de (re)créer du lien entre les citoyens et leurs élus en leur proposant un espace de débat en ligne à la manière d'un fil d'actualité organisé par thématiques. Les citoyens sont libres d'initier des sujets de discussion et de solliciter l'avis de leurs représentants élus pour qu'ils réagissent en direct à leurs préoccupations. Cette approche, qui fonctionne avant tout à l'échelle locale, permet théoriquement d'établir une démocratie en continu, à flux tendu, avec des considérations citoyennes qui ne sont plus prélevées que dans les réunions de dialogue citoyen. Cela permet surtout d'élargir le public concerné par les consultations citoyennes en impliquant des catégories plus jeunes et technophiles. Mais le passage de la théorie à la pratique est parfois difficile, et on ne peut que constater que ce type de services éprouvent encore des difficultés à se

développer et à impliquer un nombre suffisant d'utilisateurs pour avoir un véritable impact.

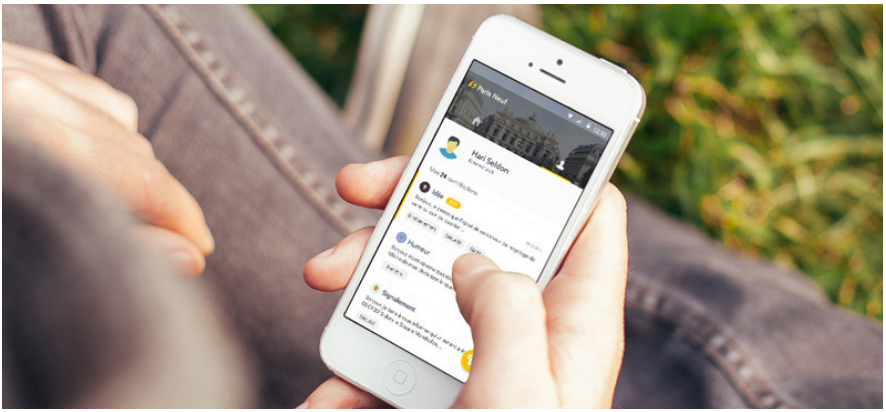

Application *Fluicity*

On pourra également citer l'application mobile Gov qui tente également de tirer son épingle du jeu sur le terrain de la participation citoyenne en intégrant des éléments de réseau social, voire d'application de rencontre, pour dresser une « météo de l'opinion ». Chaque utilisateur dispose d'un bonus ou d'un malus à décerner à une personnalité politique ou à un sujet d'actualité, et peut également proposer son propre sujet à soumettre à l'appréciation des « Govers ». Si cette approche a le mérite d'être ludique et peu chronophage, elle reste néanmoins très superficielle et ne contribue pas véritablement au débat citoyen. Il s'agit plus d'une forme d'application de sondage permanent que d'un véritable outil de consultation citoyenne. L'incorporation de mécaniques de speedrating (appréciation rapide) à l'image de Tinder possède

le gros défaut de ne pas inciter à la réflexion mais plutôt de demander une opinion immédiate.

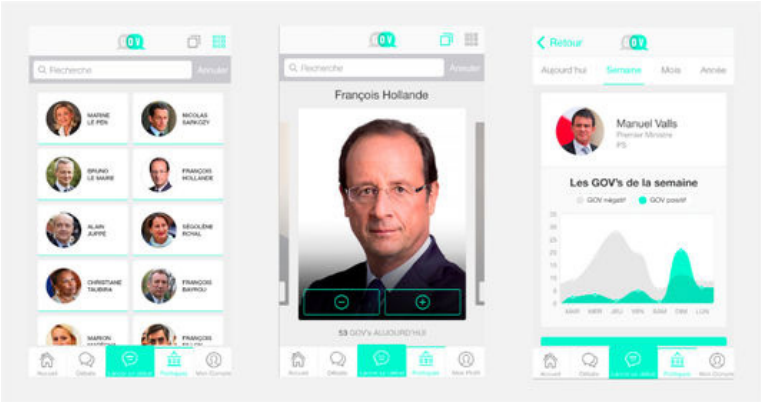

Application *Gov*

Certains projets axent leur action sur l'engagement de communautés locales pour renforcer le fonctionnement démocratique. Au travers des concepts de mise à contribution directe des citoyens et de co-construction, le principe est d'impliquer les usagers des services publics par exemple en amont et pendant les phases de conception des services qui leurs sont destinés pour leur délivrer une expérience et des fonctionnalités qui répondent efficacement à des besoins spécifiques et récurrents.

C'est notamment le cas de l'application mobile *Nantes dans ma poche* qui a été en partie co-construite pour délivrer les informations et les données pertinentes pour les Nantais au quotidien : horaires de transports en commun, manifestations

culturelles, informations sur les zones en travaux, etc. Donner un rôle actif aux citoyens au travers de consultations de la sorte permet d'accroitre l'adhésion au projet et le sentiment de représentativité, il s'agit donc d'une véritable plus-value dans le renforcement de la démocratie à l'échelle locale.

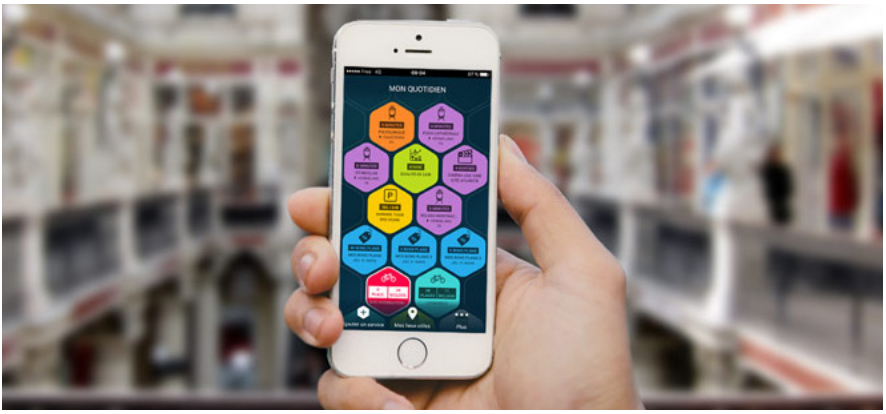

Application *Nantes dans ma poche*

La volonté d'œuvrer pour l'accroissement de la participation citoyenne en démocratie peut également se traduire par une solution bien plus terre à terre et directe.

L'initiative *LaPrimaire.org* est apparu dans le paysage Français des civic techs dans le courant de l'année 2016 et a remporté un succès important avec l'organisation de la première primaire citoyenne non partisane entièrement en ligne et ouverte à tous. Après une phase de qualifications durant laquelle n'importe quel citoyen pouvait potentiellement se porter candidat et présenter un programme plus ou moins complet, une seconde

a consisté en la désignation de 16 candidats par un vote ouvert et le rassemblement de 500 soutiens.

L'organisation de débats et d'échanges a permis d'étoffer les propositions, de confronter les candidatures aux attentes des citoyens. Ces candidats qualifiés sont ensuite passés par un premier tour de vote pour désigner 5 candidats finalistes puis par un second tour pour désigner le vainqueur. Le mode de scrutin utilisé était inédit dans un évènement de ce type puisqu'il s'agissait d'un système de vote au « jugement majoritaire », qui s'avère être particulièrement efficace pour désigner des élus plus représentatifs qu'à travers un scrutin au suffrage uninominal classique.

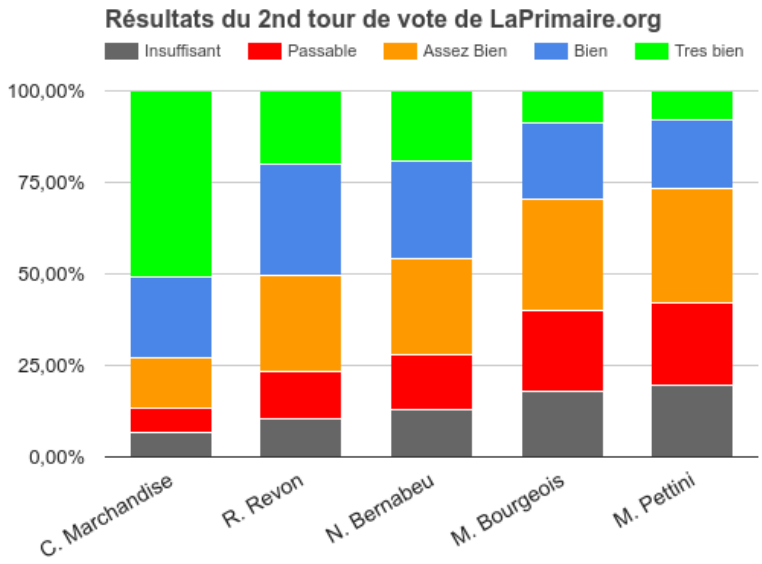

Mode de scrutin au « jugement majoriatire » de *LaPrimaire.org*

En comptabilisant plus de 120 000 citoyens impliqués, cette initiative représente un véritable succès, et a permis de désigner le premier candidat non affilié pour l'élection présidentielle, contournant totalement le système partisan tant décrié que nous avons pu développer dans la première partie de ce mémoire.

En offrant aux citoyens un moyen de concurrencer les partis politiques pour porter une candidature en dehors du cadre du système établi, *LaPrimaire* a pleinement embrassé la philosophie du mouvement civic-tech : donner aux citoyens les outils de reprendre le contrôle sur la démocratie.

Enfin, une dernière thématique importante de ces projets focalisés sur la participation citoyenne repose sur la possibilité de réaliser des campagnes de financement participatif à but citoyen. Un certain nombre d'initiatives ont en effet permis de financer des actions démocratiques comme du lobbying auprès des parlementaires ou des institutions. C'est également le cas pour le projet *LaPrimaire*, qui a lancé une grande campagne de financement participatif à la suite de la désignation de sa candidate Charlotte Marchandise pour l'élection présidentielle.

Les engagés sont ainsi sollicités pour financer la campagne électorale et concurrencer les grands partis sur la scène médiatique. Avec près de 80 000€ récoltés sur un objectif de 300 000€ à la mi-Février, il reste difficile d'évaluer si cette initiative ira jusqu'au bout. Néanmoins, l'engagement

généré démontre d'ores et déjà qu'il existe une forte volonté citoyenne pour essayer des alternatives démocratiques, quitte à contribuer financièrement de manière collective pour s'affranchir des structures partisanes.

Ce rapide tour d'horizon des projets civic-tech illustre la grande diversité des projets qui peuvent se développer actuellement. Si leur efficacité et leur pertinence est parfois discutable, le contexte est propice à l'émergence de propositions tous azimuts. Dans son article Démocratie : changer les règles du jeu que nous avons déjà cité précédemment, Blaise Mao qualifie « *la conversion d'une certaine frustration démocratique en un bouillonnement d'initiatives originales* » de « *phénomène salvateur.* »

S'agissant encore d'une mouvance jeune et balbutiante dans certains domaines, il n'est que logique de se heurter à des limites et des propositions plus anecdotiques. Ces expérimentations nourrissent néanmoins efficacement le processus d'innovation enclenché pour inventer les outils numériques d'une démocratie de demain plus ouverte et efficace.

B. Retrouver un contexte d'échange stimulant et efficient.

1. Renforcer l'approche pédagogique.

« Les jeux sont de vrais simulateurs d'expériences. Vous adoptez une nouvelle identité et vous pénétrez dans un nouvel espace. Ce sont d'excellents outils pédagogiques. »

Alan Gershenfeld

Repenser les outils pour enrichir le processus démocratique, ce n'est pas seulement profiter des progrès technologiques pour amplifier l'action des citoyens ou l'ouverture des institutions. C'est aussi se pencher sur les modalités d'échange entre les différents acteurs pour stimuler, pour susciter l'intelligence collective et pour formuler des solutions. C'est chercher à dépasser le stade de la simple communication pour atteindre celui de l'impérative compréhension mutuelle.

Cela commence par la bonne compréhension des sujets, des contextes et des intérêts des différents acteurs impliqués dans le processus démocratique. Dans ce domaine, il reste encore d'importants progrès à réaliser en termes de pédagogie. Dans

un grand nombre de débats, et sur des thématiques variées, l'implication citoyenne nécessaire au bon fonctionnement démocratique se heurte à l'obstacle de la maîtrise du sujet. Il est évident que certains d'entre eux ne peuvent être appréhendés dans leur globalité sans une certains expertise, mais il est important de chercher à les rendre accessibles au plus grand nombre par une certaine forme de vulgarisation.

Pour certains individus, et spécialement chez les jeunes, cette pédagogie peut être réalisée de manière très efficace par le biais de procédés de gamification (souvent traduit ludification en français).

Il s'agit de l'exploitation de mécaniques ludiques propres aux jeux pour augmenter l'implication des utilisateurs et l'acceptabilité de services en s'appuyant sur la prédisposition humaine au jeu. En bref, ce levier permet d'augmenter l'attrait et l'efficacité de services ou d'application, par exemple dans le cadre de l'apprentissage, en leur donnant les traits d'un jeu. Cette méthode, qui s'est massivement développée ces dernières années, a d'ores et déjà fait ses preuves dans différents domaines.

On pourra citer en exemple l'utilisation du jeu vidéo *Minecraft* du studio Suédois Mojang dans l'éducation. Ce bac à sable virtuel est basé sur la récolte et la pose de blocs (voxels) à la manière d'un jeu de Lego. Ces mécaniques de jeu extrêmement accessibles et rapidement appréhendables offrent des possibilités infinies de construction, et sont doublées par une

profondeur surprenantes avec notamment la possibilité de réaliser des circuits électroniques complexes. Ces différents atouts en font un outil polyvalent, puissant et redoutable qui donne l'opportunité aux enseignants de différents pays de développer des cours alternatifs très ludiques et beaucoup plus engageants pour les élèves.

Minecraft Education Edition par Mojang et Microsoft

Cette logique de l'accessibilité par le jeu est très bien résumée par Alan Gershenfeld, créateur du jeu vidéo Never Alone dans le documentaire Jeux vidéo : les nouveaux maîtres du monde[18] . Selon lui, *« Les jeux sont de vrais simulateurs d'expériences. Vous adoptez une nouvelle identité et vous pénétrez dans un nouvel espace. Ce sont d'excellents outils pédagogiques. »* Il existerait donc une forme de détachement plus ou moins conscient qui s'effectuerait lorsque l'on se trouve dans un jeu, et qui favoriserait l'apprentissage en le diluant dans des interactions ludiques.

Dans ce même documentaire, l'expert en gamification Gabe Zichermann évoque la particularité de la *« génération des gamers »* et de leur rapport à l'éducation. D'après lui, *« si les choses que vous voulez leur faire faire ne sont pas aussi amusantes et intéressantes que les jeux auquel ils ont l'habitude de jouer, c'est simple, ils ne les feront pas. Ils ont grandi dans un environnement où les jeux sont non seulement intéressants, amusants et interactifs, mais aussi très addictifs. Donc si vous ne leur apportez pas la même expérience à l'école, à la maison ou dans leur travail, ils partiront faire autre chose. »* Il va même jusqu'à qualifier les nouvelles générations d'« Homo Ludicus », des individus donc la captation de l'intérêt semble devoir passer par l'élaboration de procédés plus ludiques.

---

[18] Jeux vidéo : les nouveaux maîtres du monde, documentaire arte, 15 Novembre 2016, 78 minutes.

Cette recherche de la pédagogie et du ludisme à des fins démocratiques possède déjà des fers de lance.

Le collectif Néo-Zélandais Design+Democracy de l'Université de Massey œuvre depuis 2013 avec pour leitmotiv « *ignite a passion for democracy in young people through user-centred design* » (provoquer une passion pour la démocratie chez les jeunes au travers du design centré utilisateurs). Leurs nombreux projets et expérimentations en la matière sont très pertinents dans leur approche.

C'est le cas de On The Fence, une application développée à l'occasion des élections générales Néo-Zélandaises de 2014 pour aider les jeunes primo-votants à identifier les formations politiques portants des intérêts communs aux leurs. Ce service purement informatif implique l'utilisateur au travers de questions simples, de mécaniques ludiques et d'une vision synthétique. Le collectif se félicite d'avoir, par son action, contribué à une augmentation de la participation des jeunes de 7% lors de ces élections générales. Il s'agit d'un bel exemple de ce qu'il est possible de réaliser en rendant intelligible la masse d'informations, en se focalisant sur des thématiques concrètes et en effectuant de la pédagogie sur les forces politiques en présence.

On the Fence par Design+Democracy

2. La stimulation communautaire.

Compréhension et implication sont donc des notions étroitement liées, en particulier lorsqu'il s'agit de politique, qui plus est locale. Car c'est à cette échelle que le fonctionnement démocratique prend ses racines et que les individus peuvent l'appréhender avec le plus de facilité. Lorsque les questions traitées relèvent d'éléments du quotidien, d'espaces locaux dont la proximité favorise la bonne connaissance des enjeux, c'est bien là qu'impliquer les individus nécessite le moins d'efforts, puisque leur simple vocation citoyenne peut suffire à leur donner l'envie de s'impliquer pour améliorer leur cadre de vie et celui de leur communauté.

« *Communauté* », un autre terme clef lorsqu'il est question d'initier le progrès social et démocratique. Une nouvelle expression a émergé ces dernières années dans le petit monde de l'action citoyenne (initialement dans les pays anglo-saxons), le « *community organizing* ».

D'après la définition[19] de Hélène Balazard, chercheure en sciences sociales, « *L'expression community organizing désigne une grande variété de formes d'organisations*

[19] Hélène BALAZARD, « Community organizing », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.

collectives à l'échelle locale visant la participation des citoyens à la vie de leur communauté. Les différentes déclinaisons de ce processus dépendent de ce qu'on entend par communauté mais aussi des financements, du degré d'institutionnalisation et de la nature de la participation de la community organization. »

En somme, il est en général admis qu'il s'agit d'un groupe d'individus réunis sous la bannière d'une communauté pour représenter des intérêts communs et rechercher une certaine forme de progrès.

Marion E. Orr[20] , professeur en sciences politiques, enrichit cette définition en ajoutant qu'il s'agit d'un « *processus qui engage des personnes, des organisations et des communautés vers des objectifs tels que […] l'amélioration de la qualité de vie et la justice sociale* ».

Cette dynamique concorde parfaitement avec le cadre démocratique, c'est pourquoi l'on a pu voir ces dernières années un développement important du community organizing en lien avec des questions politiques, sociales, économiques, etc.

---

[20] Marion ORR, Community Organizing and the Changing Ecology of Civic Engagement, in ORR M. (dir.), Transforming the City: Community Organizing the Challenge of Political Change, Lawrence, University Press of Kansas, 2007.

Le type de communauté impliqué peut varier selon son origine : il peut s'agir d'une communauté de circonstance (comme une communauté géographique basée sur un quartier ou une zone urbaine définie) ou d'une communauté préexistante (association, rassemblement, club sportif, etc.).

C'est souvent de l'esprit communautaire que jaillissent les initiatives, comme l'illustre Elisa Lewis, essayiste française spécialisée dans les recherches sur la démocratie participative et les innovations démocratiques, dans l'émission de radio *Les initiatives citoyennes : le community organizing, du droit de vote au droit d'agir*[21] . Elle présente des expériences de community organizing à la française, comme le cas du collectif Pas sans nous, un syndicat des quartiers populaires dont la vocation est de développer le pouvoir d'agir des habitants par la formulation de propositions concrètes auprès des autorités, l'interpellation des services publics ou encore l'exercice du devoir de contre-pouvoir. Dans ce cas, l'organisation en communauté libère la parole des individus, et l'émulation générée permet grâce au travail d'organisateurs de rentrer dans un processus d'actions concrètes.

Le cadre communautaire permet ainsi à des individus de partager leur compréhension des questions qui les concernent directement, donc de ressentir une implication plus importante

[21] Elisa LEWIS, « Les initiatives citoyennes : le community organizing, du droit de vote au droit d'agir », émission de radio, France Culture, 8 Octobre 2016, 13 minutes.

et de leur offrir un point d'entrée naturel dans le monde de l'action citoyenne.

3. Rapprochement des acteurs et création d'empathie.

Enfin, une fois les problématiques de l'implication et de la compréhension solutionnées, il reste la question des échanges en eux-mêmes. Il faut susciter des échanges raisonnés pour faire émerger une forme d'intelligence collective adaptée aux enjeux démocratiques, mais aussi gérer et canaliser les échanges de subjectivité.

En effet, dans le cadre d'échanges organisés comme le dialogue citoyen, une des difficultés rencontrées par les médiateurs et organisateurs réside dans le fait de lancer les débats, puis de les entretenir en prenant soin de conserver un caractère objectif. Il s'agit là d'un rôle impératif de modération sans lequel la finalité des échanges ne saurait se porter sur la formulation de propositions concrètes.

Dans ce domaine, la mouvance civic-tech illustre de bien des manières comment les outils et supports numériques peuvent tendre à solutionner ces questions en favorisant la rencontre entre des individus et citoyens, et en canalisant leurs échanges dans des formats de discussion, de forums, etc. Ces outils lorgnent de plus en plus sur les mécaniques issues notamment des jeux vidéo, la dimension ludique devenant

un enjeu important pour impliquer les nouvelles générations avec des modes de consommation et de fonctionnement radicalement différents.

Ces évolutions peuvent représenter une opportunité salvatrice pour le dialogue citoyen, puisqu'elles représentent de nouvelles méthodes plus efficaces pour appréhender l'information, communiquer, générer des idées. Si tant est que l'on parvienne à concilier ces nouvelles modalités d'interactions avec les impératifs de la démocratie collaborative, tout en conservant une accessibilité pour le public historique, moins technophiles, alors il semble possible de concevoir des outils hybrides pour venir garnir l'arsenal de la démocratie locale.

Avec l'arrivée de la réalité virtuelle sur le devant de la scène, se dessine peut-être la prochaine étape de la mouvance civic-tech.

« La réalité virtuelle est nouvelle, il faut prendre la peine de la comprendre pour que la condition humaine s'en trouve augmentée plutôt qu'appauvrie. »

Jim Blascovich et Jeremy Bailenson

Il est en général convenu que le concept de réalité virtuelle s'axe sur la volonté de faire percevoir à un utilisateur un monde artificiel (créé numériquement) ressemblant à un monde réel et de donner à cet utilisateur la possibilité d'interagir intuitivement et naturellement avec ce monde. Présente depuis des décennies auprès du grand public sous la forme d'expériences interactives sur écran (jeux vidéo, etc.) c'est bien avec la démocratisation des casques de réalité immersive (les fameux visiocasques come le Rift d'Oculus ou le Vive de HTC) ces dernières années que la réalité virtuelle a commencé à attirer l'attention pour être utilisée comme support d'expériences collaboratives professionnelles. Au-delà du divertissement, principal domaine porteur des innovations récentes, c'est bel et bien dans ses applications professionnelles que la réalité virtuelle endosse le costume d'outil puissant.

Visiocasque *Vive* de HTC

Ce que la réalité virtuelle offre de plus par rapport aux autres supports numériques conventionnels, c'est une immersion plus importante, une expérience bien plus sensationnelle.

Car c'est là son véritable crédo : ses qualités ludiques ne sont plus à démontrer, et l'empathie qui caractérise les interactions avec d'autres individus et objets dans un environnement virtuel est décuplée par les technologies d'immersion. Molly Swenson[22] , pionnière de l'usage de la réalité virtuelle dans le journalisme d'information avec la société RYOT, décrit la réalité virtuelle comme une *« opportunité de voir le monde avec un regard nouveau […] Vous voyez, entendez et mettez émotionnellement les pieds dans un moment, à un endroit, dans une communauté différente de la vôtre. C'est sans équivalent pour abattre des barrières. »*

Et cela prend tout son sens lorsqu'il s'agit d'échanger à distance avec des individus. La réalité virtuelle permet une humanisation des relations humaines convaincante, à l'image de ce que peut proposer la visioconférence, à ceci près que l'immersion est plus importante et que le cadre des échanges peut être modifié à loisir. L'utilisation de la réalité virtuelle ou augmentée apparait donc comme pertinente pour que les jeunes générations réinvestissent le cadre démocratique classique. Il peut s'agir de l'évolution logique au-delà des forums et des interfaces de chat en ligne pour

[22] Molly Swenson dans State of VR, Knight Foundation, 2016.

que des individus échangent sur des sujets citoyens avec une temporalité différente, depuis des espaces différents.

Car ces outils immersifs possèdent indubitablement un rôle à jouer dans la facilitation des échanges, comme peuvent en témoigner les premiers prototypes de services de *« social VR »* (réalité virtuelle sociale). Des projets portés par des leaders du monde des réseaux sociaux comme facebook et sa social VR, ou comme *AltSpace VR*, explorent d'ores et déjà avec succès les possibilités de cette nouvelle forme de communication.

La social VR selon *Altspace VR*

Chaque utilisateur est représenté dans cet espace virtuel par un avatar avec un niveau de fidélité plus ou moins important. La proprioception, conscience et perception de son corps en réalité virtuelle, et la notion de présence qui en découle pour les différents protagonistes, permettent d'obtenir des résultats probants. Communiquer depuis un espace virtuel (par la parole, la gestuelle, etc.) comme depuis la réalité devient aujourd'hui possible.

Alors nous sommes en droit de nous interroger : quelle valeur ajoutée ce type de communication offre-t-il de plus que la réalité ?

Outre les qualités ludiques et empathiques déjà abordées, ce type de service permet également l'incorporation d'une couche d'information supplémentaire, d'outils de modération ou de synthèse avec une part d'automatisation qu'il serait impossible de retrouver dans la réalité. Ces nouvelles formes d'interaction assistées représentent probablement des pistes intéressantes pour canaliser les échanges de subjectivité et éviter la cacophonie.

Enfin, un atout majeur de ce type de communication réside dans son cadre : les mondes virtuels sont malléables et l'on peut leur attribuer toute sorte de rôle. Il peut s'agir d'espaces de création collaborative avec des outils adaptés, à l'image de *Google Tilt brush* ou de *Fantastic Contraption*, ou d'espaces au sein duquel l'imaginaire peut s'exprimer, libérant les protagonistes des contraintes de l'espace réel.

Tilt brush, application de création artistique en réalité virtuelle par Google

Cette dernière possibilité peut trouver des applications dans le cadre du dialogue citoyen et démocratique, puisqu'il s'agit souvent de libérer les citoyens pour qu'ils expriment pleinement leurs idées, leurs opinions, qu'ils contribuent avec leurs retours d'usage sans restriction. Les espaces virtuels permettent alors de provoquer l'esprit d'initiative de ceux qui n'oseraient peut-être pas dans un cadre classique.

Enfin, les technologies d'immersion et les différents périphériques de motion tracking (captation de mouvements) possèdent également une certaine faculté à impliquer des individus moins technophiles, là ou des outils numériques conventionnels ne le pourrait pas.

Il a été démontré, par exemple avec le succès de la console Wii de Nintendo auprès des séniors, que des contrôles exploitant des modalités d'interaction naturelles comme les mouvements corporels, avec les fameuses NUIs (Natural User Interfaces), permettait en une certaine mesure de surmonter la technophobie et les barrières générationnelles.

Ces nouveaux contrôles, plus intuitifs et proches du réel, représentent donc une opportunité de reconnecter les acteurs démocratiques : d'un côté une jeunesse technophile, de l'autre des séniors généralement plus frileux dans leur utilisation de la technologie.

La *Wii*, succès auprès des séniors pour ses contrôles intuitifs.

En conclusion, la réalité virtuelle présente de nombreux atouts pour enrichir les interactions humaines. Dans leur manifeste sur la réalité virtuelle intitulé Infinite Reality: The Hidden Blueprint of Our Virtual Lives[23], Jim Blascovich et Jeremy Bailenson expriment très bien l'enjeu que représente la domestication de ces technologies. Pour eux, *« la réalité virtuelle est nouvelle, il faut prendre la peine de la comprendre pour que la condition humaine s'en trouve augmentée plutôt qu'appauvrie »*.

[23] Jim Blascovich et Jeremy Bailenson, Infinite Reality: The Hidden Blueprint of Our Virtual Lives, HarperCollins, 2012.

4. La médiation par le design.

Quel est formellement l'apport du designer dans ce procédé de rénovation démocratique ?

L'exploitation des possibilités de la méthodologie du design, souvent appelée design thinking, a pour vocation à étudier les causes profondes du mauvais fonctionnement démocratique.

La conception de services avec les utilisateurs, ici les citoyens, dans un échange constant qui permet l'itération et l'amélioration progressive, permet à terme de formaliser des solutions. Il s'agit en soit d'une forme de recherche en expérience utilisateur : l'études des besoins, des retours d'usagers, l'émergence de signaux faibles, autant d'éléments qui nourrissent ce processus de conception d'outils démocratiques plus performants.

Le rôle du designer est finalement celui d'un médiateur, au même titre que les élus et services publics ou les citoyens engagés dans l'organisation communautaire. Il faut des compétences de designer pour exprimer synthétiquement et clairement les revendications citoyennes, pour élaborer avec les citoyens et les services publics la politique de demain, pour œuvrer avec les représentants élus pour concrétiser ces solutions.

La médiation demeure le point central qui détermine si une initiative de démocratie collaborative est un succès ou non, si

la finalité de celle-ci se traduit par des réalisations concrètes et si le retour final des citoyens est bon.

C'est donc là que doit se placer le designer, au carrefour des différents acteurs, s'efforçant de créer et de maintenir les liens, de faciliter les échanges, d'organiser l'intelligence collective pour qu'elle s'exprime.

CONCLUSION

Au travers de ce mémoire, nous avons pu appréhender les éléments qui permettent de mieux cerner les grands enjeux d'une rénovation de notre système démocratique. Un certain nombre de problèmes incombe directement au fonctionnement du système représentatif tel qu'il est aujourd'hui : il a favorisé l'émergence d'un système partisan et d'une forme d'aristocratie politique républicaine en négligeant la place centrale du citoyen et de la vocation citoyenne.

Si l'échelle locale conserve par sa plus grande proximité une légitimité supérieure, elle représente également un cadre d'expérimentation propice au travers des initiatives de dialogue citoyen qui répondent à de véritables enjeux. Néanmoins, ces initiatives trouvent encore rapidement leurs limites dans l'implication relativement faible des citoyens.

Le développement de cette démocratie permanente par le dialogue et l'échange ne peut être rendu possible que par le renforcement de l'enseignement de la citoyenneté, notamment pour faire prendre conscience aux jeunes générations et aux désengagés de la pertinence de leur opinion dans le paysage démocratique. Il faut également pour cela trouver de nouveaux

moyens de limiter l'influence des médias, notamment pour endiguer les risques de manipulation de l'opinion par la désinformation. Une gouvernance ouverte et transparente, promise par la classe politique mais encore loin d'être une réalité, est grandement nécessaire pour permettre aux citoyens d'exercer leurs fonctions participatives avec clairvoyance, et leur droit de regard sur les actions conduites en leur nom.

Nous avons atteint un palier important : nous disposons aujourd'hui des moyens technologiques et pratiques de mettre en œuvre un système plus direct. Les initiatives telles que les projets civic-tech se placent en fer de lance de cette innovation sociale et citoyenne, mais il faut encore œuvrer sans relâche pour que leur vocation à rallier au débat démocratique des parts plus importantes de la population ne demeure pas qu'un feu de paille. Nous avons donc pu identifier les grands enjeux du développement démocratique. Il convient à présent d'utiliser les nouveaux médias et canaux de communication pour expérimenter et prototyper des solutions.

Dans la recherche d'une création d'empathie sincère entre les acteurs du dialogue citoyen, la réalité virtuelle semble avoir son épingle à tirer. Elle représente en effet un vecteur atypique pour véhiculer une approche pédagogique et implicante de la vocation citoyenne.

Pour conclure, la recherche de nouveaux outils démocratiques ne doit pas demeurer la seule préoccupation des institutions. Les citoyens, par leurs initiatives variées et souvent innovantes,

représente probablement le moteur des changements à venir. Dans cette optique, le designer possède une place intéressante dont il doit profiter pour apporter des réponses alternatives et empathiques. J'ai décidé de traiter la question dans mon projet de fin d'études avec pour objectif de faciliter l'intégration des citoyens en devenir au sein du dialogue citoyen. Ce dernier a grandement besoin de leur opinion pour gagner encore en légitimité. Leur faciliter l'accès aux débats représente en soit un challenge intéressant en termes de médiation intergénérationnelle et de pédagogie.

PROBLÉMATIQUE INITIALE DE MON PROJET DE FIN D'ÉTUDES

EN QUELLE MESURE LA RÉALITÉ VIRTUELLE PEUT-ELLE JOUER UN RÔLE DE MÉDIATION ET D'INTÉGRATION DES JEUNES AU SEIN DU DIALOGUE CITOYEN ?

BIBLIO & WEBOGRAPHIE

[1] Antoine BEVORT, Ancienneté et universalité de la démocratie participative, 2016.

[2] Amartya SEN, La démocratie des autres, Paris, Rivages poche / Petite bibliothèque, 2006.

[3] Bernard MANIN, Principes du gouvernement représentatif, Calmann-Lévy, 1995.

[4] MONTESQUIEU, De l'esprit des lois, 1748.

[5] Blaise MAO, « Démocratie : changer les règles du jeu », Usbek & Rica, numéro 20, 2016.

[6] Pierre MENDÈS FRANCE, La République Moderne, Gallimard, 1962.

[7] Intervention de Gérard ALLARD, Maire de Rezé, Temps fort Rencontre des acteurs du dialogue citoyen, 11 Juin 2015.

[8] Loïc BLONDIAUX, dans le journal Le Monde, 14 avril 2016.

[9] Baromètre de la confiance politique, vague 6 bis, institut CEVIPOF, février 2015.

[10] Conseil municipal de la ville de Nantes, Charte Nantaise du dialogue citoyen : objectifs, principes et engagements, janvier 2010.

[11] François JÉGOU, « L'acupuncture du territoire », publié le 31 juillet 2011.

[12] Pierre MAHEY, Pour une culture de la participation, Adles, 2005.

[13] Matt MASUR, « Bernie Sanders Could Replace President Trump With Little-Known Loophole », Huffington Post, 14 Novembre 2016.

[14] David PUTTNAM, « Does the media have a duty of care? », conference TED, Février 2014, 10 minutes.

[15] *Global Open Data Index*, Open Knowledge International http://index.okfn.org/place, « Open data place overview », consulté le 13/02/17.

[16] Mayur PATEL, Jon SOTSKY, Sean GOURLEY et Daniel HOUGHTON, The Emergence of Civic-tech: Investments in a Growing Field, Knight Foundation, Décembre 2013.

[17] *Blockchain France*
blockchainfrance.net/decouvrir-la-blockchain, « Qu'est-ce que la Blockchain ? », consulté le 13/02/17.

[18] Jeux vidéo : les nouveaux maîtres du monde, documentaire arte, 15 Novembre 2016, 78 minutes.

[19] Hélène BALAZARD, « Community organizing », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.

[20] Marion ORR, Community Organizing and the Changing Ecology of Civic Engagement, in ORR M. (dir.), Transforming the City: Community Organizing the Challenge of Political Change, Lawrence, University Press of Kansas, 2007.

[21] Elisa LEWIS, « Les initiatives citoyennes : le community organizing, du droit de vote au droit d'agir », émission de radio, France Culture, 8 Octobre 2016, 13 minutes.

[22] Molly SWENSON dans State of VR, Knight Foundation, 2016.

[23] Jim BLASCOVICH et Jeremy BAILENSON, Infinite Reality: The Hidden Blueprint of Our Virtual Lives, HarperCollins, 2012.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué directement à la réalisation de ce mémoire ou indirectement en m'ayant accompagné tout au long de mes études.

L'équipe pédagogique de l'École de design Nantes Atlantique et du READi design lab, notamment Pauline Merlet et Delphine Giuliani pour leur encadrement avisé de la rédaction de ce mémoire.

Olivier Ryckewaert qui a accepté d'être mon tuteur dans le cadre de mon projet de fin d'études et qui a également contribué par ses apports éclairés à l'enrichissement de ma réflexion sur ce mémoire.

Mes camarades de l'École de design et en particulier de la promotion Réalité virtuelle pour leur soutien fidèle malgré mes fluctuations de motivation et leurs contributions au contenu de ce mémoire.

Mes parents pour leur relecture appliquée et leurs corrections.

Lucas Pion, 2017.

contact@lucaspion.com
lucaspion.com